



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreau
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Le 2 juin 2014

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le deuxième jour de juin 2014 à 19h32 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau sont présents les conseillers et conseillers : France Boulet, Claudia Morlot, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ 4 personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h32.

76-14

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

77-14

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 mai 2014

Proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 mai 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h38.

78-14

Reconnaissance du Comité Lake Champlain International

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu que la mairesse et/ou le conseiller Robert Gaboriault représentent la municipalité lors de la remise d'un prix de reconnaissance pour l'implication de la municipalité dans le projet de la barrière à lamproies. Cette activité aura lieu le 20 juin à Burlington.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

79-14

Demande d'Action Plus Brome Missisquoi- Projet Femmes et pauvreté

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

Et résolu que le Conseil municipal déclare que plusieurs pistes d'actions soulevées par l'organisme sont ou seront intégrées dans sa politique familiale lors de la révision de celle-ci car certaines de ces actions touchent toute la population : jeunes ou adultes, femmes ou hommes, étudiants, actifs ou retraités.

ADOPTÉ

Le conseiller Roger Santerre arrive et prend siège à 19h48

80-14

Ajout de deux officiers au service de sécurité incendie

Attendu que M. Florian Ruckstuhl et M. Jean Philippe Tétreault ont réussi leur formation d'officier;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

et résolu que de reconnaître ces deux pompiers comme officiers de la brigade avec le salaire correspondant.

Une lettre de félicitations leurs sera envoyée pour cette réussite.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

0792



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

N° de résolution
ou annulation

81-14

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

Comptes à payer

Proposé par Claudia Morlot
Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (avril 2014) payé	150,07
Cotisations employeur provinciales (avril 2014) payé	1 023,20
Élus	5 290,50
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	7 482,94
Pompiers (sal.+ vac) préposé à l'entretien, aide voirie	4 499,98
Réjean lemaire (km et repas pour le test autopompe, 2 échelles de corde)	260,99
Béatrice Travers (luminaire et ampoule DEL pour gazébo, étiquettes pour l'inauguration barrière)	149,27
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 112,75
Régie intermunicipale (enfouissement 37 370 kg)	2 458,90
Sani-Éco (recyclage 5 880 kg)	255,29
Bell mobilité (cellulaire) payé	47,16
Hydro-Québec (éclairage public) payé	570,11
Télébec (caserne) payé	217,83
Télébec (site de traitement) payé	85,23
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	250,17
Épicerie Gendreauit (essence voirie et SSI,quincaillerie, buffet barrière à lamproies et parcs)	1 217,30
Petite caisse (timbres,produit entretien)	111,09
Poste Canada (Ami mai et communiqué élection partielle)	72,90
Les pétroles Dupont (huile à chauffage 796,2 litres, caserne)	877,91
Accessibilité internet (refonte du site Web)	1 750,00
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (coroplast,fluorescents,lentille néon, peinture fluo)	285,99
DJL Rive Sud (asphalte froide en vrac 1,54 tonnes, 27 sacs)	370,87
Seney électrique inc (réparation éclairage public.)	395,73
Laplante & Melaven électrique inc. (électricité dans le gazébo)	538,08
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection extincteurs et cylindres,)	336,31
Techno Feu inc (test annuel auto pompe, pompes et échelles,)	1 867,10
Aréo Feu ité (vannes, adaptateur,tuyaux,bottes,gants ,cagoules haches SSI)	1 959,82
Copicom (contrat entretien , dépliant couleur sur la lamproie)	328,95
Balayages Rive-Sud (balayage des rues)	465,64
Orizon Mobile (1 radio K400-470, et accessoires, réparation radio Motorola SSI)	1 135,84
Groupe Deslandes Fortin (nettoyage ponceau rang Ste-Anne)	534,35
John Deere Financial (filtre et huile tracteur voirie,)	40,35
P.A.Le Riverain-Bedford (acétone)	9,91
Moto Sport G & L enr (couteau pour la voirie)	4,60
Fernand Tougas (entretien véhicule et équipement service incendie, pièces)	138,83
Ville de Cowansville (cour municipale: frais administratifs 01-02-03 2014 et quote parts 2014)	915,78
Ministre des Finances (droits annuels pour le barrage)	220,00
MRC Brome-Missisquoi (arbustes Virage-Rivage)	85,20
Martech inc. (panneaux de signalisation,)	425,41
Normand Larocque (remboursement salle)	125,00
Toilettes portatives Sanibert (location de 2 toilettes sèches+ transport)	356,42
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats)	1 603,34
Coldfixe Technologies inc.(entretien du site de traitement des eaux usées, 3ème versement/4)	4 886,44

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

82-14

Appui à la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge- Non au transfert d'élèves vers Bedford

ADOPTÉ

Considérant la décision de la commission scolaire du Val-des-Cerfs de transférer des élèves de l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge vers l'école primaire du Premier Envoy de Bedford à la prochaine rentrée scolaire ;

Considérant l'effet néfaste de ce changement sur les jeunes élèves;

Considérant que cette action menace la pérennité de l'école primaire Saint-Joseph;

Considérant le précédent survenu à Bedford l'an dernier qui a permis d'ouvrir une nouvelle classe même si le ratio n'était pas dans la norme établie;

0793



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu :

- que le Conseil municipal appuie le Conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Joseph et s'oppose au transfert des élèves de Notre-Dame-de-Stanbridge vers Bedford;
- que le conseil municipal demande à la commission scolaire du Val-des-Cerfs de prendre tous les moyens et des trouver des solutions concrètes pour maintenir dans leur école, les élèves du secteur de l'école Saint-Joseph comprenant les municipalités de Pike-River, Sainte-Sabine, Saint-Ignace et Notre-Dame-de-Stanbridge;
- qu'une copie de cette résolution soit envoyée au député provincial M. Pierre Paradis pour l'informer du dossier et demander son appui;
- qu'une copie de cette résolution soit envoyée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc.

ADOPTÉ

83-14

Travaux de voirie 2014

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu de réaliser les travaux suivants :

- La réfection d'environ 1km dans le rang Saint-Édouard, l'endroit le plus endommagé, en scarifiant ou pulvérisant l'asphalte existante, en posant une couche de correction et en appliquant un enrobé coulé à froid. Sur cette portion de travaux les accotements seront refaits si nécessaires.
- Les travaux étant estimés à moins de 100 000 dollars, des soumissions sur invitation seront envoyées.
- La résolution 52-14 est modifiée car les travaux de rapiéçage mécanisé du rang St-Édouard sont remplacés par des travaux de réfection.

- Des travaux de correction dans le rang Ange-Gardien :

- 1- Correction d'une "roulière" de 150 pieds (45 m) de longueur sur toute la largeur du rang, excavation en transition d'environ 12 pouces (30 cm), pose de membrane et rechargement dans les règles de l'art.
- 2- correction du rang face à l'entrée du 499 sur toute la longueur de l'entrée, la largeur des travaux sera à vérifier sur place; excavation en transition, pose de plusieurs épaisseurs de membrane et rechargement dans les règles de l'art.
- 3- refaire la traverse de chemin entre le 641 et le 541 pour corriger les problèmes remarqués au dégel avant d'asphalter le rang une année ultérieure.
- 4- Aménagement d'un fossé (dalot) au 541 pour conduire l'eau qui actuellement s'écoule sur le chemin.
- 5- S'assurer que l'eau s'écoule bien dans les fossés. Ne pas creuser les fossés existants juste faire un léger nettoyage au besoin. Demander à M. Lehman de conduire l'eau dans ces champs car présentement ses fossés de champs bloquent les fossés de chemin.

Ces travaux seront réalisés par Excavation F. Lanoue.

- Des travaux de scellement de fissures dans le rang Sainte-Anne en commençant par la partie neuve entre les deux courbes. Cela modifie la résolution 52-14 car ces travaux s'ajoutent aux travaux de scellement de fissures prévu dans le rang Saint-Joseph. Le budget prévu pour ces deux rangs est de maximum de 10 000 dollars.
- Dans le chemin DesRivières travaux de nettoyage de fossé sur environ 600m du 812 rue Principale au 525 chemin des Rivières pour s'assurer que l'eau s'égoutte bien.
- Dans le rang Saint-Joseph nettoyage de fossé et d'un ponceau sur 50m côté ouest près du 77 et nettoyage sur 50 m près de l'intersection chemin de la Grande-Ligne, côté est.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

84-14

Lignage des routes pour 2014

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de quatre fournisseurs ;

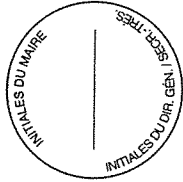
Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'accepter la proposition la plus basse conforme soit celle de Marquage et Tracage du Québec Inc. pour le lignage des routes sélectionnées pour 2014.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

N° de résolution
ou annotation

Fauchage des bords de routes 2014

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de trois fournisseurs ;
Il est proposé par France Boulet
Appuyé par Roger Santerre
et résolu d'accepter la proposition de Gérald Duval au montant de deux mille deux cent cinq (2 205) dollars plus les taxes applicables pour le fauchage des bords de routes pour l'été 2014.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

86-14

Réparation du tracteur de voirie et de la faucheuse

Proposé par Daniel Tétreault
Appuyé par Robert Gaboriault
Et résolu de faire le paiement de la facture concernant la réparation du tracteur et de la faucheuse au montant de mille sept cent quarante cinq dollars et cinquante cents (1 745.50\$) plus les taxes applicables.

Les prochaines réparations majeures sur le tracteur ou ses équipements seront effectuées chez un concessionnaire John Deere.

Un suivi sera fait par le conseiller Daniel Tétreault concernant la surchauffe d'un élément.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

87-14

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Considérant les résolutions 223-10 et 17-12 décrivant les services de Gestim inc;

Il est proposé par Claudia Morlot
appuyé par France Boulet

et résolu de nommer monsieur M. Marc Boivin, comme inspecteur en bâtiment et en environnement pour la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge en remplacement de M. Marc Antoine Dunlavey. Monsieur Jean Vasseur et madame Audrée Pelchat sont nommés comme inspecteurs adjoints en cas d'absence de monsieur Marc Boivin.

Il est entendu qu'une personne ressource qualifiée supervisera tous les dossiers traités par M. Boivin ce dernier n'ayant pas terminé sa formation en urbanisme

ADOPTÉ

La directrice fait le suivi du dossier pour l'implantation de nouveaux équipements de gestion de matières résiduelles sur le territoire de la municipalité-Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi.

88-14

Disposition du climatiseur de fenêtre

Proposé par Daniel Tétreault
Appuyé par Robert Gaboriault
et résolu de donner au Comité des Loisirs le climatiseur de fenêtre devenu inutile dans les locaux de l'Hôtel de Ville ;

ADOPTÉ

89-14

Renouvellement – Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi

Proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Claudia Morlot
Et résolu que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi pour l'année 2014. Madame la mairesse, Ginette Simard Gendreau ou le conseiller Roger Santerre sont mandatés pour représenter la municipalité et assisteront à l'assemblée générale de l'Organisme qui se tiendra le 18 juin 2014 à Saint-Armand.

* ADOPTÉ*

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

L'organisme de bassin versant de la baie Missisquoi organise une soirée d'information le mercredi 9 juillet 2014 à 19h30 pour présenter les résultats de l'étude sur la biodiversité des boisés riverains de la rivière aux Brochets.

90-14

Fermeture du bureau municipal-

Proposé par Claudia Morlot
Secondé par Robert Gaboriault



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Et résolu que le bureau municipal soit fermé le mercredi 11 juin 2014, les 23 et 24 juin et le 1 juillet 2014 et du 21 juillet au 1 août 2014 sauf les jeudis ;

ADOPTÉ

La deuxième période de questions est ouverte à 21h48.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h55.

Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreau
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Le 16 juin 2014

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le seizième jour de juin 2014 à 19h32 pour discuter des sujets suivants :

- Suite aux informations et aux suggestions faites par le Conseil d'établissement à la direction de l'école St-Joseph, vous êtes convoqués pour une discussion et une possible prise de décision au sujet de la demande de subventionner l'ajout de personnel spécialistes à l'école St-Joseph et ce dans le but d'éviter le transfert de 4 élèves vers l'école du Premier Envoy de Bedford.

Sous la présidence de la mairesse, Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : France Boulet, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Tous les membres du Conseil ont reçu un avis de convocation pour cette séance extraordinaire.

91-14

Aide financière pour le maintien des élèves à l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge

Considérant les informations reçues des membres du conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Considérant les impacts que ce transfert aurait sur les enfants et leurs familles ;

Considérant la proposition soumise par la directrice de l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge et la commission scolaire du Val-des-Cerfs soit la répartition des dépenses supplémentaires engendrées pour le maintien des élèves dans leur école ;

Considérant que ce dossier nécessite une réponse diligente pour l'organisation de la rentrée de septembre 2014;

Il est proposé par France Boulet
Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que le Conseil municipal manifeste son intention de participer financièrement au maintien des élèves dans l'école primaire Saint-Joseph selon le scénario proposé dans l'entente. Il est à noter que cette aide financière est pour une année seulement et ne sera pas récurrenente, des solutions devront être étudiées entre autre la révision des circuits pour le transport scolaire afin que tous les élèves de Notre-Dame-de-Stanbridge aient la possibilité de venir à l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Stanbridge ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le vote est demandé et se traduit pas 4 voix pour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 20h37

Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreau
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

0796